

Justificatifs de la demande de dérogation

Selon l'arrêté du 25 mai 2016 :

Art. 14. – La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans. La durée de la formation doctorale du doctorant en situation de handicap peut être prolongée par le chef d'établissement sur demande motivée du doctorant. Si le doctorant a bénéficié d'un congé de maternité, de paternité, d'un congé d'accueil de l'enfant ou d'adoption, d'un congé parental, d'un congé de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs ou d'un congé d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail, la durée de la préparation du doctorat est prolongée si l'intéressé en formule la demande.

1°) dans le cas d'un emploi, merci de fournir une attestation de l'employeur indiquant le temps de travail à temps plein ou temps partiel cumulé depuis le début du doctorat. Pour les enseignants vacataires, fournir une attestation du nombre d'heures de cours enseignées depuis le début du doctorat.

2°) dans le cas d'un problème de santé, fournir un certificat médical indiquant la durée de l'arrêt de travail ou le cumul des certificats médicaux depuis le début du doctorat.

3°) dans le cas d'un retard lié aux difficultés matérielles rencontrées pendant la thèse (e.g., panne matérielle, retard dans les fouilles archéologiques), fournir un courrier explicatif détaillé exposant le retard.

Le courrier présentant la demande de dérogation devra exposer très clairement les raisons du retard, en incluant un cumul d'activité ou d'arrêt de travail sous forme de tableau. **Le cumul indiquera le nombre de mois de ces périodes (sauf heures de vacances dont le cumul sera simplement horaire). Ce cumul pourra être synthétisé dans un tableau faisant clairement apparaître un total cumulé. Dans tous les cas, joindre les justificatifs (travail et/ou maladie) à la demande.**